



## REUNION DE TRAVAIL ASSOCIATION SNE / RESEAUX ECONOMIQUES CCIR – AMIENS, MERCREDI 27 JUILLET 2011

### COMPTE-RENDU

#### Ouverture de la réunion

**Philippe PORCEL**, élu à la CCI de l'Oise qui représente Jacky LEBRUN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Picardie, évoque le soutien sans défaillance de la CCIR au projet Seine-Nord Europe, « *avenir de la région et du nord de la France* ». Selon lui, l'association SNE a frappé à la bonne porte en souhaitant s'appuyer, pour la mission confiée par le Préfet coordonnateur, sur le réseau consulaire, acteur important de l'aménagement du territoire (cf. son implication dans l'aéroport de Beauvais par exemple).

La réalisation du canal SNE devrait se traduire par la création de 5000 emplois directs. Le réseau consulaire souhaite préparer au mieux cette échéance, notamment en matière de formation, pour permettre la concrétisation et la pérennisation de ces emplois. La formation est un enjeu essentiel dans les années à venir. L'ensemble du monde consulaire du nord de la France est « *sur le pont* ». Cette réunion de travail, à une date qui frôle l'audace, est, selon lui, symbolique de la mobilisation des acteurs consulaires. Il s'agit désormais d'envisager ensemble la montée en puissance des plateformes multimodales et la réalisation des aménagements connexes. Ces réflexions sur le développement des activités autour de ces zones logistiques sont fondamentales. Il prend ainsi l'exemple des zones logistiques, situées près du tunnel sous la Manche, considérées aujourd'hui comme sous-dimensionnées par rapport aux besoins. Face aux trois phases clés du projet (pré-chantier, chantier, exploitation du canal), Philippe PORCEL propose de faire preuve d' « *audace, pragmatisme et efficacité* ».

#### Présentation des démarches territoriales coordonnées par VNF et de la mission confiée à l'association Seine-Nord Europe par le Préfet coordonnateur

**Martial BELLON**, consultant auprès de l'association Seine-Nord Europe, remercie les participants pour leur mobilisation en période estivale. L'objet de la rencontre est de leur présenter les séminaires de la rentrée, et d'associer le plus en amont possible les réseaux économiques. Afin de bien clarifier l'ensemble des démarches lancées auprès des territoires par VNF, il laisse la parole à un représentant de la mission Seine-Nord Europe de VNF.

**Gabriel MIALOCQ**, chargé de mission de VNF rappelle les démarches territoriales engagées et les axes de travail.

*(Cf. PowerPoint VNF joint)*

**Martial BELLON** rappelle que l'association Seine-Nord Europe a été missionnée pour cette mission pour jouer le rôle de porte-voix des acteurs territoriaux et économiques concernés. Un rappel est effectué sur la mission réalisée en 2008 et 2009. Les contours de la nouvelle mission, confirmée par un courrier du Préfet coordonnateur du 24 juin 2011, sont exposés avec un focus sur les séminaires prévus à Cambrai, le 1<sup>er</sup> septembre 2011, et à Compiègne, le 7 septembre 2011.

*(Cf. PowerPoint Asso SNE joint)*

**Jean-Raymond LE MOINE**, consultant auprès de l'association Seine-Nord Europe, évoque les premiers enseignements des retours reçus sur les questionnaires transmis aux acteurs économiques. Ces informations aideront à nourrir les séminaires de septembre.

*(Cf. PowerPoint Asso SNE joint)*

**Martial BELLON** souligne que la perception des “enjeux” du projet Seine-Nord Europe, et des plateformes multimodales, est encore floue pour certains acteurs économiques interrogés.

**Philippe PORCEL** estime que l'écart se réduit entre les entreprises bien informées sur le projet et les autres. Il trouve la répartition des ateliers très intéressante, car il convient bien de différencier les différents relais de croissance apportés par le projet.

### Questions / réponses avec les participants

**Karine STACHOWSKI**, chargée de mission Aménagement – Transport à la CCIR Nord Pas de Calais, évoque la gouvernance des plateformes multimodales et la participation du réseau consulaire. Des courriers sont en cours de signature par le Président VASSEUR afin de préciser leurs attentes vis-à-vis de cette démarche. Par ailleurs, elle rappelle qu'une étude issue de la CCI NPDC sur les emplois directs existe déjà et pourra être transmise.

Sur cette question d'une démarche commune des CCIR, **Philippe PORCEL** indique que cela demandera des rencontres préalables, à organiser rapidement. **Patrick LEMOINE** souligne l'intérêt de partager l'étude évoquée afin de bien connaître en amont les types d'emploi concernés.

**Gabriel MIALOCQ** rappelle les deux niveaux de gouvernance envisagés pour la structure de gouvernance des plateformes multimodales qui est actuellement en phase de structuration après la signature du protocole le 19 mai à Amiens par les collectivités territoriales, les ports et VNF. Les groupes de travail sur les volets du développement, de la technique et du juridique fourniront les éléments de clarification sur le positionnement de chaque entité et la feuille de route du développement de ces plates-formes.

**Armand SCREVE**, Secrétaire Général Adjoint de la FRTP de NPDC, souligne qu'une étude sur les métiers nécessaires à la réalisation de SNE a été réalisée et pourrait être présentée le 1<sup>er</sup> septembre.

**Nadège DURIMEL**, chargée de mission Emploi Formation à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Artois, évoque les travaux réalisés par la cellule interdépartementale Artois/Cambrésis sur les besoins de main d'œuvre en volume et la cartographie réalisée. Des interventions de la DREAL sur l'hébergement ou du cabinet Eurotrans lui sembleraient intéressantes dans la perspective des séminaires.

La réflexion sur les formations constitue un travail lourd selon **Philippe PORCEL**. Il lui semblerait intéressant de mutualiser ces réflexions et mettre en liaison les équipes opérationnelles pour profiter de la dynamique existante. **Martial BELLON** encourage ce type de démarche transversale sur le périmètre du projet Seine-Nord Europe, qui dépasse les périmètres administratifs classiques.

**Philippe PORCEL** demande si l'association SNE ne pourrait pas tenir le rôle de référent consulaire pour faire le lien entre les différentes entités concernées. Serait-il possible de créer une cellule « action » au sein de l'association ? Sur ce point, **Martial BELLON** et **Jean-Raymond LE MOINE** rappellent que l'association ne dispose pas des ressources nécessaires pour cela.

**Bernard LAUVERJAT**, Directeur de Cambrésis développement économique, rappelle que la création d'un guichet unique pour le recrutement des travailleurs sur le chantier Seine-Nord

Europe a été déjà évoquée. Ce guichet unique permettrait d'envisager les formations à proposer en différents lieux (cf. difficultés de mobilité des travailleurs). Il conviendra également d'anticiper les formations requalifiantes, après le chantier, pour pérenniser ces emplois dans d'autres fonctions.

**Philippe PORCEL** s'interroge sur les critères de définition du fichier des entreprises à contacter. Le nombre d'entreprises en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais est d'approximativement 150.000 (46.000 pour la Picardie / 103.000 pour le NPDC).

**Patrick LEMOINE** : « *Si vous voulez que l'on mobilise nos fichiers, quelle partie doit-on extraire ? Vers qui doit-on porter notre effort ? Quelles activités ?* » Il évoque le manque d'information autour du questionnaire transmis par l'association. Il ne le trouve pas assez pédagogique. Il est important de rapidement dire aux acteurs mobilisés aujourd'hui vers qui diffuser le questionnaire. **Karine STACHOWSKI** s'associe à cette requête et souligne l'importance de cibler les entreprises potentiellement concernées.

**Martial BELLON** évoque la difficulté à identifier l'ensemble des emplois induits (restauration, hébergement, réparation...) pour cibler cet envoi. Un critère de taille doit semble-t-il est retenu selon lui. **Sylvain TRANOY**, élu du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis, indique qu'il a répertorié sur son territoire les entreprises de plus de 50 employés. 700 entreprises ont ainsi été identifiées. Bertrand LESTAGNON de la CCI de Dieppe mettra à disposition de l'association un fichier des ports de la Côte d'Albatre.

**Martial BELLON** rappelle que l'on ne cherche pas à être exhaustif pour les séminaires. Les invités seront les acteurs territoriaux et les réseaux économiques, auquel sera associée une sélection d'entreprises que pourraient soumettre les réseaux économiques consultés. Pour le questionnaire, il propose que soient prioritairement sélectionnées les entreprises de la construction, du transport et de la logistique et plus globalement les entreprises de plus de 50 salariés.

Liste des secteurs d'activités concernées proposées par VNF (suite à cette réunion de travail) : tourisme, services emploi (interim,...), industrie mécanique (écluses, ventellerie, entretien mécanique matériel TP,..), services logement et transport, services industrie fluviale, environnement, communication, énergie, réseaux, bâtiments, matériel TP /levage, matériel de location, topographie, entreprises sondages, entreprises de BTP – terrassement - génie civile, construction métallique, électricité, entreprises montages /mécanique...

**Nadège DURIMEL** souligne l'importance du lancement d'une campagne de communication pour sensibiliser les entreprises et acteurs concernés.

Pour **Didier ROSE**, Directeur général de la CCIR Picardie, la prise en compte de 3 éléments est nécessaire au bon déroulement de la démarche mise en place par rapport aux entreprises :

- une information générale aux entreprises, il y a là un double travail de pédagogie : montrer que le projet avance et convaincre de ses retombées positives. Il s'agit aussi de les rassurer vis-à-vis de leurs craintes de voir leur main d'œuvre aspirée ;
- une information sur l'ingénierie du projet (cf. dialogue compétitif) ;
- un dispositif d'animation coordonnée par les pôles emploi.

**Martial BELLON** rappelle qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que VNF va devoir se tourner vers les territoires dans environ 8 mois avant que le PPPiste ne prenne la main. L'enjeu du travail collectif proposé est de le partager avec l'ensemble des acteurs, et notamment les groupements privés candidats. Il rappelle que ces derniers ont été très intéressés par le Tome 1 du Livre Blanc des acteurs territoriaux.

**Philippe PORCEL** indique qu'au delà de la présence des têtes de réseau aux séminaires, il faut des entreprises significatives. Il ne faut pas rater l'occasion de faire apparaître quelques entreprises. Il faut panacher les consulaires et les entreprises.

**Julien ALDHUY** de la CCI de Paris indique qu'il va répondre au questionnaire, mais pose à nouveau la question de l'identification des entreprises à qui faire suivre ce questionnaire ? Il souhaite des précisions sur les cibles à atteindre dans des délais courts. **Olivier GARRIGUE** du MEDEF Île-de-France éprouve la même difficulté à identifier les entreprises à extraire de son fichier global.

**Patrick LEMOINE** se demande s'il n'est pas envisageable d'avoir un questionnaire un peu plus ciblé. Il estime ainsi que VNF n'est pas connu de tous et qu'il faudrait quelque chose de plus adapté. Yann JOSSE indique que le site de la mission Seine-nord Europe ([www.seine-nord-europe.com](http://www.seine-nord-europe.com)) et celui de l'association SNE ([www.seine-nord-europe.asso.fr](http://www.seine-nord-europe.asso.fr)) constituent deux centres de ressources auxquels les entreprises pourront se référer. **Julien ALDHUY** estime que le document (questionnaire) doit se suffire à lui-même car il doute que les entreprises aillent sur ces sites internet.

**Martial BELLON** propose qu'un texte d'accompagnement au questionnaire (présentation des enjeux du projet) d'environ une page soit réalisé.

Pour **Philippe PORCEL**, il faut proposer des rencontres avec les ressortissants des chambres de commerce et d'industrie, sensibiliser et former au projet SNE les forces de vente des réseaux consulaires afin qu'elles sachent « vendre » le projet. Le questionnaire de l'association pourrait être joint aux invitations pour l'événement logistique « Just in log ».

Pour conclure, **Martial BELLON** rappelle que les séminaires sont un lancement et non une conclusion. L'objet de la mission est d'aider à la mobilisation des territoires. Il faut donner envie au monde de l'entreprise. L'association sera présente aux événements sur SNE que les territoires proposeront. Une réunion avec les attachés des territoires (qui rencontrent les acteurs économiques) pourra être proposée afin qu'ils puissent parler du canal SNE.

**Philippe PORCEL** conclut sur le besoin urgent de définir un referant consulaire pour assurer les liens entre les différentes chambres et l'association.

---

Suite à ces échanges, il est convenu que :

- L'association SNE réalisera un compte-rendu de cette réunion de travail qui sera diffusé à l'ensemble des participants et des invités ;
- L'association SNE rédigera une page de présentation des enjeux du projet qui sera annexée au questionnaire renvoyée aux têtes de réseaux économiques ;
- Les réseaux économiques concernés procéderont à deux sélections à partir de leur fichier d'entreprises à l'attention de l'association et de VNF :
  - o Entreprises de plus de 50 personnes (environ) concernées directement par le chantier (emplois directs) ou indirectement (emplois induits et indirects) – voir liste des secteurs concernés page 3
  - o Entreprises « significatives » qui pourraient être invitées aux séminaires des 1<sup>er</sup> et 7 septembre 2011 (10 à 15 contacts)
- Les réseaux économiques rediffuseront les questionnaires complétés d'une fiche « enjeux », avec des informations fournies par VNF (fiches et cartes), à la première sélection d'entreprise pour faire remonter de premières informations dans la perspective des séminaires de septembre ;
- L'association SNE conviera directement aux séminaires les sélections d'entreprises « significatives » réalisées par les réseaux économiques (les premières invitations aux séminaires seront diffusées à partir de la semaine du 1<sup>er</sup> août 2011).